

# DOSSIER TECHNIQUE **YELLOW** **PARTNERS' DAYS** >>

7 et 8 janvier 2026



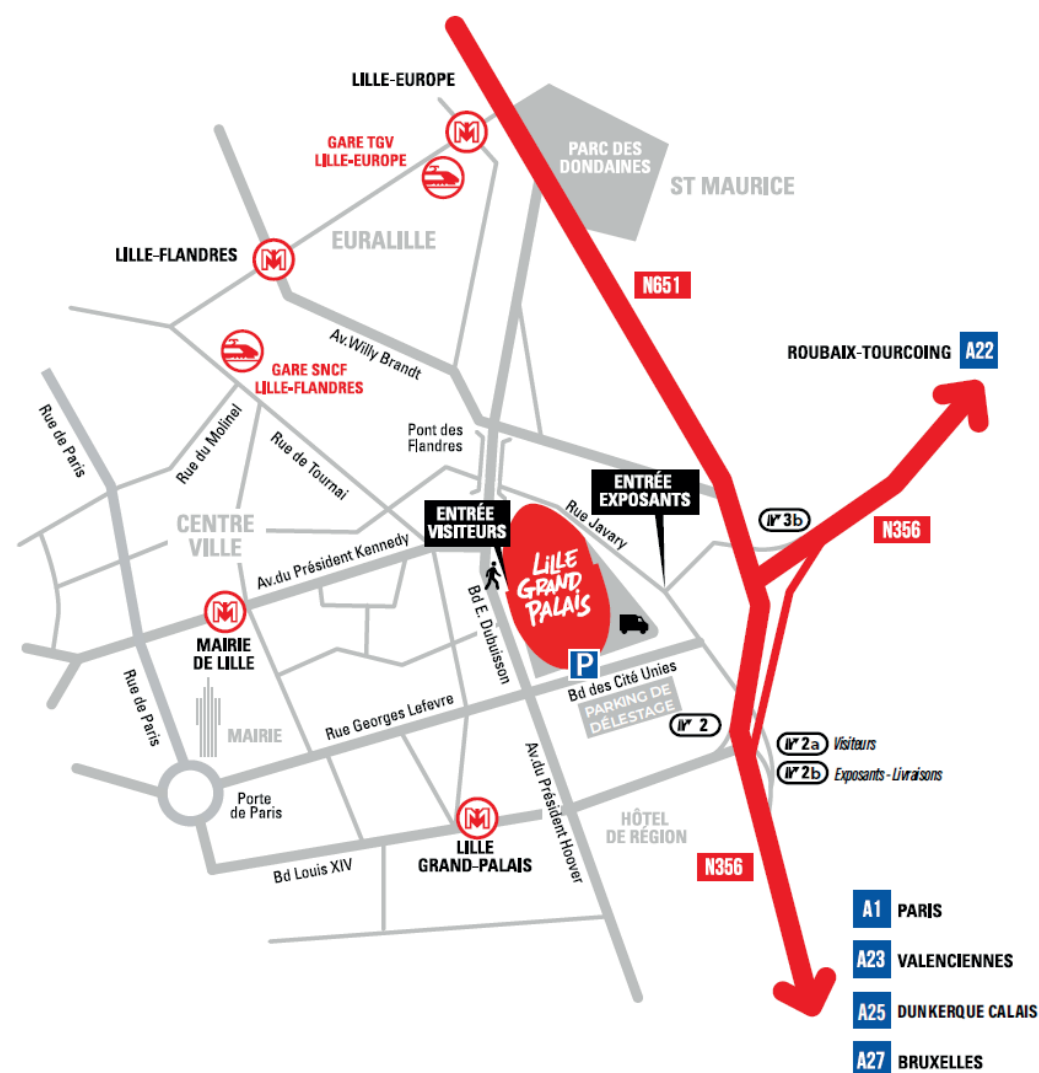


# SOMMAIRE

|     |                             |      |
|-----|-----------------------------|------|
| #1  | Accès et stationnement      | p.4  |
| #2  | Entrée exposants*           | p.5  |
| #3  | Entrée parking**            | p.6  |
| #4  | Autres solutions de parking | p.7  |
| #5  | Entrée visiteurs**          | p.8  |
| #6  | Horaires                    | p.9  |
| #7  | Gros matériel               | p.10 |
| #8  | Votre stand                 | p.11 |
| #9  | Votre mobilier              | p.12 |
| #10 | Vos options                 | p.13 |
| #11 | Règlement                   | p.14 |
| #12 | Sécurité incendie           | p.15 |
| #13 | Bon de livraison            | p.16 |

\*Uniquement les jours de montage/démontage  
\*\*Uniquement les jours de salon



**Entrée exposants**

Intersection rue Javary et  
rue du Cheminot Coquelin,  
59777 LILLE

Coordonnées GPS :  
50,632630 -3,079834

**Entrée parking**

1 boulevard des Cités  
Unies,  
59777 LILLE

Coordonnées GPS :  
50,631512 -3,078586

**Entrée visiteurs**

Boulevard Emilie  
Dubuisson,  
59777 LILLE

Coordonnées GPS :  
50,632669 -3,076816



Pour chaque entrée, veuillez prendre connaissance des modalités d'accès  
sur les pages suivantes.

**Uniquement les jours de montage/démontage**

Cette entrée est dédiée aux livraisons et reprises. Le nombre de places étant limité, les véhicules de transport seront prioritaires. **Attention, l'aire de livraison n'est en aucun cas une aire de stationnement.** Pendant les jours de salon, vous devrez vous diriger vers le parking INDIGO accolé à Lille Grand Palais.

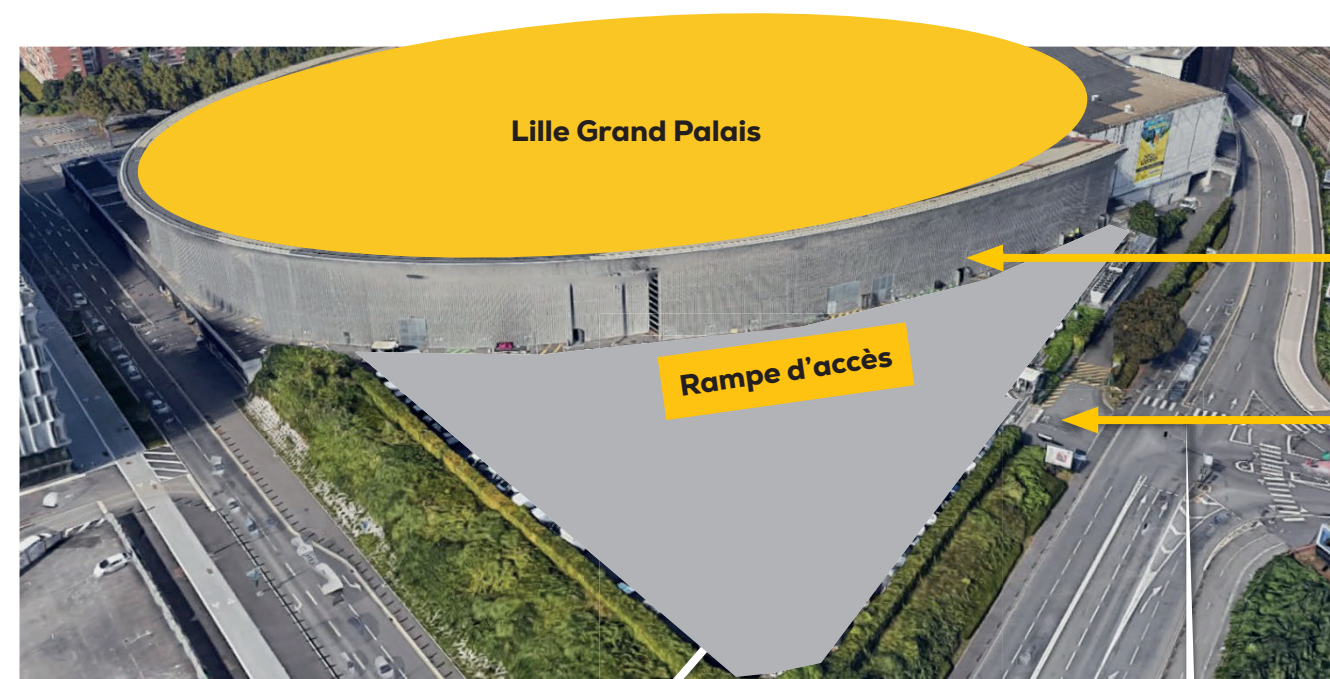
Les livraisons ne pourront se faire que par cette entrée et **à partir du lundi 5 janvier 2026**. Elles doivent être effectuées pendant la période de montage, directement sur votre stand et il vous appartient d'être présent ou représenté à l'arrivée des colis.

L'accès au Hall d'exposition se fera par la porte 2. Pour faciliter l'acheminement jusqu'à votre stand, l'identification des colis est **impérative**. Vous trouverez le modèle d'étiquette à apposer sur vos colis à la fin de ce Dossier Technique, page 16.

Une rampe d'accès, ainsi qu'un service de caristes seront mis à disposition pour vous aider au déchargement de votre matériel.

Une fois votre installation effectuée, une zone de stockage sera mise en place en cas de besoin.

La reprise du matériel et de vos colis doit être effectuée par vos soins ou par un transporteur mandaté par votre société aux horaires de démontage (le jeudi 8 janvier de 16h30 à 21h00 - sauf gros matériel, ou le vendredi 9 janvier de 8h00 à 16h00 - uniquement pour le gros matériel)





### #3 ENTRÉE PARKING



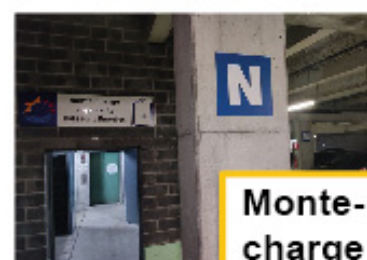
Uniquement les jours de salon

Le parking payant et couvert INDIGO est disponible 24h/24. La hauteur maximale est de 2,80m au niveau 1 et 1,90m au niveau 2.

Vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel réservé aux exposants en suivant ce lien : [Forfait exposant 2025 - Indigo Neo](#)

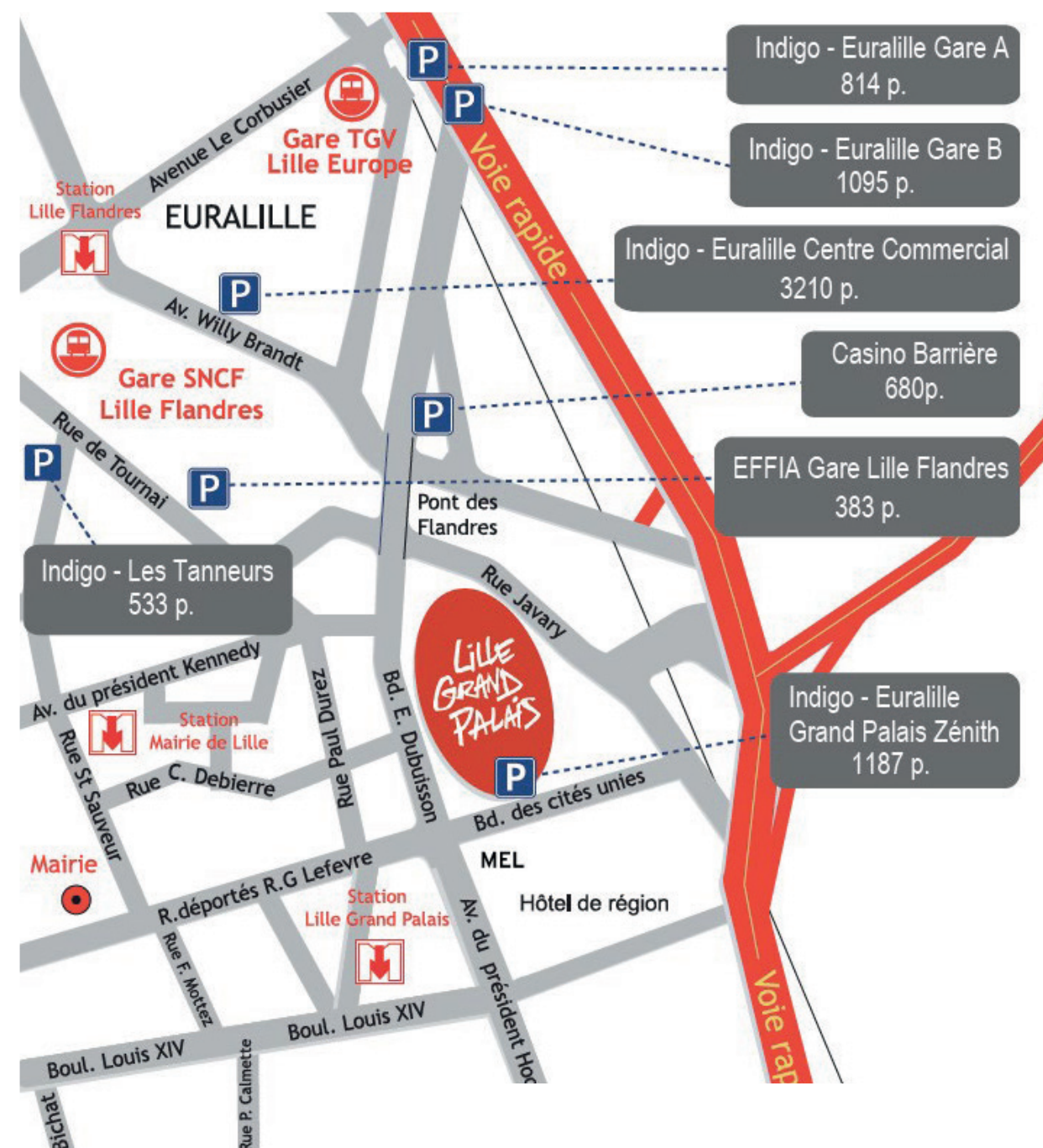
Une fois garé, dirigez-vous vers le repère M pour accéder au salon.

Les jours de salon, si vous avez du petit matériel à amener sur votre stand, vous pourrez passer par le monte-charge situé au repère N. Celui-ci sera ouvert mercredi 7 janvier de 8h à 9h et jeudi 8 janvier de 16h à 18h.



### #4 AUTRES SOLUTIONS DE PARKING

D'autres solutions de parking proches de Lille Grand Palais existent (moins de 10 minutes à pied) :



#5

ENTRÉE VISITEURS



Uniquement les jours de salon

Cette entrée principale (également appelée « Entrée A ») est accessible uniquement à pied et sera ouverte les jours de salon uniquement.



#6

HORAIRES

|                         | Montage      |                                                    | Ouverture salon | Démontage                                               |
|-------------------------|--------------|----------------------------------------------------|-----------------|---------------------------------------------------------|
|                         | Livraisons   | Installation des exposants                         |                 |                                                         |
| Lundi 5 janvier 2026    | 9h00 - 19h00 | 10h00 - 18h00<br>Uniquement pour le gros matériel* |                 |                                                         |
| Mardi 6 janvier 2026    | 7h30 - 17h00 | 7h30 - 18h00<br>Interdit au gros matériel*         |                 |                                                         |
| Mercredi 7 janvier 2026 |              | 8h00 - 9h00<br><u>Interdit au gros matériel*</u>   | 9h00 - 18h00    |                                                         |
| Jeudi 8 janvier 2026    |              |                                                    | 9h00 - 16h30**  | 16h30-21h00<br><u>Interdit au gros matériel*</u>        |
| Vendredi 9 janvier 2026 |              |                                                    |                 | 8h00 - 16h00<br><u>Uniquement pour le gros matériel</u> |

\*Explications sur le gros matériel à la page suivante  
\*\*Veuillez noter qu'un « goûter d'au-revoir des fournisseurs » est prévu de 16h à 16h30.





Tout matériel est considéré comme « gros matériel » s'il remplit au moins l'une des conditions suivantes :

- > Le matériel fait plus de 2,30m de haut
- > Le matériel mesure plus de 2m de large
- > Le matériel mesure plus de 2m de long
- > Le matériel pèse plus d'une tonne au m<sup>3</sup>

Merci de bien vouloir envoyer le plus tôt possible les fiches techniques des gros matériels que vous comptez exposer à l'adresse e-mail suivante : [exhibitorsorganization@organisation.events](mailto:exhibitorsorganization@organisation.events)

### Montage

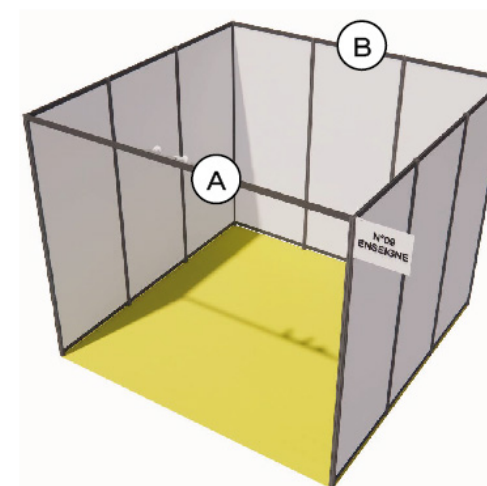
Tout gros matériel doit impérativement être installé le lundi 5 janvier 2026, entre 10h et 18h. Aucun gros matériel ne sera accepté le mardi 6 janvier 2026.

Afin de faciliter le montage le lundi, merci de nous indiquer également l'heure approximative de livraison de votre gros matériel, dès que vous la connaissez.

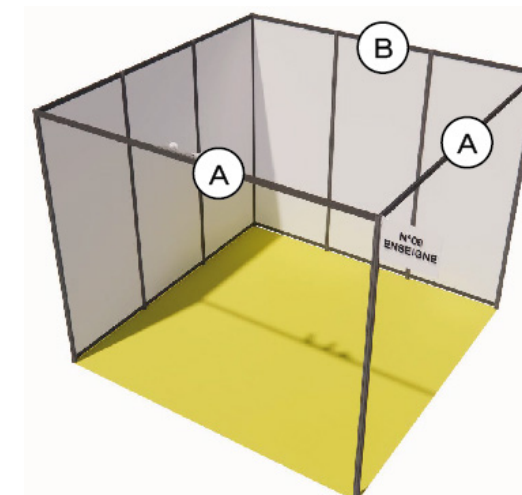
### Démontage

Pour des raisons évidentes de sécurité pour tous, le gros matériel ne peut être démonté qu'à partir du vendredi 9 janvier 2026, entre 8h et 16h.

Exemple d'un stand de 9m<sup>2</sup>  
Ouvert sur un côté



Exemple d'un stand de 9m<sup>2</sup>  
Ouvert sur deux côtés



Selon votre réservation, les stands sont également déclinés en 18m<sup>2</sup>, 27m<sup>2</sup> et 36m<sup>2</sup>.

### Composition

- > Cloisons mélaminées blanches
- > Profilés aluminium laqués gris
- > Moquette jaune
- > Eclairage individuel du stand (barre Led)
- > Une enseigne recto-verso

### Caractéristiques techniques

- > Face visible d'une cloison : 2295 x 940mm
- > Dimensions d'un poteau : 2400 x 45,5mm
- > Dimensions d'une traverse A : 2910 x 45,5mm
- > Dimensions d'une traverse B : 940 x 45,5mm



Dans le cas où vous fassiez intervenir un standiste, merci de bien vouloir nous indiquer les coordonnées de celui-ci par e-mail afin que nous prenions contact avec lui : [exhibitorsorganization@organisation.events](mailto:exhibitorsorganization@organisation.events)

## #9 VOTRE MOBILIER

Pour rappel, voici le type de mobilier standard qui est compris dans le prix du stand.  
Vous avez le choix entre deux options :

### Option A\*

- > Une table d'accueil L 100 x P 46 x H 111 cm
- > Deux tabourets hauts L 47 x P 48 x H 100 cm
- > Une poubelle



### Option B\*

- > Une table L 120 x P 80 x H 70 cm
- > Deux chaises
- > Une poubelle



Modèles des meubles sous réserve de disponibilité

## #10 VOS OPTIONS

Vous pouvez retrouver les options proposées par Kiloutou sur le lien suivant :  
[Catalogue YPD 2026](#)



Date limite de réception de vos visuels pour le **stickage des cloisons** :  
lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025

Date limite de réception de vos **souhaits d'option** :  
vendredi 5 décembre 2025

## #11 RÈGLEMENT

Votre présence sur le salon présuppose la connaissance et l'acceptation des règles suivantes :

### Horaires

Pour garantir le bon déroulement du salon, les exposants s'engagent à respecter scrupuleusement les horaires définis par KILOUTOU. Les exposants ne respectant pas ces consignes s'exposent à des désagréments dont l'organisation ne pourra être tenue pour responsable.

### Respect des allées de circulation

Pour des raisons de sécurité, le respect des allées de circulation est obligatoire. Votre matériel ou mobilier ne devra pas dépasser de votre stand. De même, les personnes intervenant sur votre espace ne devront pas occuper outre mesure les allées à proximité.

### Respect du matériel mis à votre disposition

L'emploi d'éléments adhésifs sur les cloisons ou le mobilier est toléré dans la mesure où vous procédez à leur enlèvement en fin de salon. L'utilisation d'adhésifs puissants qui ne pourraient se décoller, ainsi que le perçage des éléments constitutifs du stand ou du mobilier, sont formellement interdits. Le non respect de ces règles entraînera la facturation du nettoyage ou des réparations.

### Assurance

Votre organisme devra avoir souscrit avant le début de la manifestation, une garantie responsabilité civile, afin de couvrir les éventuels dommages pouvant être causés à autrui par imprudence ou négligence. Nous vous invitons également à vérifier auprès de votre compagnie d'assurance, l'éventuelle nécessité d'une extension de garantie dans le cadre de la participation à un salon (s'agissant notamment du matériel deva leur vous appartenant ou vous étant confié).

### Vols, pertes et dommages

Il est nécessaire de veiller à votre matériel et vos effets personnels. KILOUTOU se dégage de toute responsabilité concernant les éventuels vols, pertes et dommages sur les biens appartenant aux participants, et cela durant la totalité de la manifestation (montage / exploitation / démontage). La responsabilité de la salle ne pourra nullement être engagée.

## #12 SÉCURITÉ INCENDIE

La législation concernant la sécurité incendie sur les salons vous oblige à respecter la règle qui suit :

Les matériaux utilisés pour les aménagements et la décoration des stands sont réglementés.

La classification est la suivante :

- > M0 = incombustible
- > M1 = non inflammable
- > M2 = difficilement inflammable
- > M3 = moyennement inflammable
- > M4 = facilement inflammable

Vous devez être en mesure de prouver la résistance au feu des matériaux autorisés en présentant le procès-verbal d'ignifugation. Sont autorisés :

- > Les matériaux M1 pour les éléments de décoration ou d'habillage flottants (guirlande, objets légers de décoration...).
- > Les matériaux M2 pour les rideaux et voilages. Ils sont cependant interdits au travers des dégagements.
- > Les matériaux M3 pour les plantes et fleurs de synthèse.
- > Les peintures et vernis sont interdits car inflammables.

Le contrôle du respect de la législation est assuré par le chargé de sécurité du salon. S'il l'estime nécessaire, il pourra vous demander d'enlever les matériaux non conformes. Le non-respect de son autorité pourra aboutir à l'interdiction d'ouverture de votre stand. KILOUTOU dégage toute responsabilité dans ce cas.



## EXPEDITEUR

|                                                          |  |
|----------------------------------------------------------|--|
| Nom du stand                                             |  |
| Numéro de stand                                          |  |
| Contact présent sur le salon (nom et numéro de portable) |  |
| Numéro / nombre de colis (ex : 1/2)                      |  |

## DESTINATAIRE

|                      |                                                                    |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Événement            | KILOUTOU - YELLOW PARTNERS' DAYS<br>7 et 8 janvier 2026            |
| Adresse de livraison | LILLE GRAND PALAIS<br>Rue Javary<br>59 777 LILLE - EURALILLE       |
| Contact sur place    | Romain FRESCOT : 06 68 36 93 73<br>Ophélie NAUDIN : 06 09 50 79 48 |